

Cinq lieux (au moins) pour le musée d'art contemporain

- ▶ Musée, stade, cité universitaire, grands sites fonciers à réaffecter, prison... 135 hectares clés pour la capitale attendent des décisions.
- ▶ Il est urgent que le fédéral, la Région bruxelloise, la Ville, et d'autres acteurs s'accordent.
- ▶ Une législature cruciale pour l'avenir de Bruxelles.

Près de quatre ans que les collections fédérales d'art moderne et/ou contemporain sont enfermées dans des stocks. Plus de quinze années que la classe politique bruxelloise rêve d'un grand musée, sur le modèle de Bilbao, où le geste architectural de Frank Gehry pour le Guggenheim assure à lui seul une bonne partie du renouveau économique de la ville. Dans ce dossier, les acteurs sont multiples : l'Etat fédéral (via les Musées royaux des Beaux-Arts, la Régie des bâtiments et Beliris), la Région et la Ville. Et les avis plus ou moins autorisés encore plus nombreux – morceaux choisis : « *j'aime bien visiter des musées à l'étranger, donc je pense que...* », « *l'art contemporain, c'est pas la Joconde, l'aménagement du bâtiment n'est pas si compliqué* », « *j'ai un site qui est vide, mettons-y un musée* ». Récit d'une saga exemplative à maints égards : elle illustre la complexité de la prise de décision à Bruxelles, qui conduit souvent à l'immobilisme ; elle bloque, en cascade, une série d'autres dossiers ; au final, elle donne une piètre image de la capitale.

Le musée d'art moderne et contemporain pourrait s'ouvrir, dès 2017, dans le Dexia Art Center (DAC, anciens magasins Vanderborcht). L'immeuble, à la sortie des Galeries Saint-Hubert, a été racheté par la Ville de Bruxelles. « *Nous sommes prêts à y investir pour accueillir les collections d'art contemporain, nous avions démarré les discussions avec l'ancien gouvernement fédéral* », confirme le bourgmestre. « *Un accord a été trouvé en*

avril 2014 », confirme Laurent Vrijdaghs, administrateur général de la Régie des bâtiments. Laquelle doit effectuer des travaux d'aménagement intérieur (dont coût 8 millions). Mais le projet n'est pas repris dans la note de politique générale de Jan Jambon. « *Est-ce toujours dans les projets ? Nous sommes demandeurs d'une clarification* », insiste Yvan Mayeur. Le ministre N-VA défend son projet cet après-midi, à la Chambre. Didier Reynders, qui a la tutelle sur les musées fédéraux, indique pour sa part « *d'abord vouloir prendre connaissance du dossier* ». Michel Draguet, le patron des Musées (qui doit injecter 2 millions) n'est pas contre, pas vraiment pour non plus. « *Il a sans doute peur que le provisoire devienne définitif* », cite une source. C'est que le DAC n'est imaginé que comme solution transitoire : une fois les collections relogées dans leur écrin définitif, il est prévu que les instruments de musique (du MIM) soient relogés au DAC, et que le MIM se mue en Musée d'Art nouveau. « *Mais cela n'a jamais fait l'objet d'une décision formelle* », concède Laurent Vrijdaghs. On n'en est du reste pas là : il appartient d'abord à Jan Jambon de confirmer (ou pas) le projet à la Ville.

Pour le site définitif du musée, bienvenue à la foire aux idées. Le projet le plus avancé est celui de la Région. A Ostende, en mai 2013, Rudi Vervoort avait posé son premier geste politique, en annonçant sa volonté de doter la Région d'un musée d'art contemporain. Et de jeter son dévolu sur le bâtiment Ci-

troën (au Canal, à côté du Kaaitheater). « *Nous avons envoyé notre dernière offre d'achat mercredi soir* », confirme son chef de cabinet. Lequel assure qu'un accord a été trouvé, entre le groupe PSA et le gouvernement régional, tant sur le prix que sur la relocalisation du garage. Sauf que le fédéral, propriétaire des collections, renâcle. « *Il n'y a pas de projet là derrière* », s'étonne Didier Reynders. Michel Draguet – « *dont les adjoints ont été associés au projet Citroën* », assure la Région – préfère le site du Cinquantenaire. Un musée sans collections ? « *On se tournera vers les collectionneurs, privés ou publics, par exemple Belfius* », assure Yves Goldstein, directeur de cabinet du ministre-président.

D'aucuns, tel le directeur des Musées royaux des Beaux-Arts, lorgnent plutôt sur le Cinquantenaire. Où l'on pourrait construire du neuf ? « *Evidemment, c'est toujours plus prestigieux d'inaugurer un nouveau bâtiment* », grince l'un. A la Régie, on est tenté. « *Il y a déjà un ensemble muséal et ce serait bien de couvrir la trémie en érigeant un nouveau bâtiment, un geste architectural* », plaide Laurent Vrijdaghs. « *Attention à la perspective, prévient Geoffroy Coomans de Brachène, échevin de l'urbanisme (MR) à la Ville. Bruxelles a toujours veillé à la mettre en valeur. En revanche, d'accord pour que l'on couvre la trémie.* » « *Mais on pourrait construire une structure légère, qui préserve la perspective, avec des espaces de musée en sous-sol* », insiste le patron de la Régie. « *Cela coûte au moins cent millions* », s'in-

quiète-t-on à la Région. Didier Reynders (MR), Elke Sleurs et Jan Jambon (N-VA) ne se sont pas encore prononcés.

« Il faut un geste architectural » « Pas d'accord, Bruxelles regorge de beaux bâtiments »

Mais le réservoir à idées n'est pas vide. C'est que la Régie a encore d'autres biens à occuper. A commencer par le Palais de Justice. Classé depuis 2001 – « sur la liste d'attente du patrimoine de l'Unesco », précise Geoffroy Coomans – le bâtiment est à moitié vide : 45.000 des 81.000 m², situés sous la salle des pas perdus, attendent des occupants. Pourquoi pas un musée ? Le

fédéral ne ferme pas la porte. Mais, en coulisses, ils sont nombreux à estimer, comme Michel Draguet, que l'endroit n'est pas approprié. La Région, elle, refuse tout projet commercial : « Notre priorité, à cet égard, c'est le boulevard de Waterloo et l'avenue de la Toison d'Or », confirme-t-on chez Rudi Vervoort. A la Ville, l'échevin de l'urbanisme défend au contraire l'idée que le Palais de Justice soit reconverti... en musée. « Bruxelles regorge de beaux bâtiments, dont celui-là. Quel besoin a-t-on d'en construire un nouveau ? » Yvan Mayeur corrige : « Il faut laisser la Justice dans son Palais ». Seul hic : en 2013 et 2014, le gouvernement fédéral a décidé de sortir la chaîne correctionnelle du

bâtiment de Joseph Poelaert. La Régie a d'ailleurs déjà trouvé plusieurs sites, dans un périmètre de 500 mètres, pour la reloger...

Enfin, Laurent Vrijdaghs lance une dernière piste : le Petit Château, au bord du Canal, utilisé par Fedasil comme centre d'accueil pour les demandeurs d'asile. Mais, et là-dessus, tous sont d'accord, il est urgent de rénover le site. « Soit pour Fedasil. Ou alors, pourquoi pas, pour un musée ». « Moi, je veux le récupérer pour créer une école et du logement », insiste Yvan Mayeur. A charge pour le bourgmestre PS d'aller convaincre les ministres N-VA Jambon (Régie) et Francken (Fedasil). ■

VÉRONIQUE LAMQUIN

POUR LE MUSÉE

1 Dexia Art Center

C'était le quartier général (et festif) de Bruxelles 2000. Les anciens magasins Vanderborght, ce sont 11.000 mètres carrés de superficie face aux Galeries Saint-Hubert, rue de l'Ecuyer. La Ville de Bruxelles a racheté l'immeuble. « Et comme nous sommes demandeurs que Bruxelles ait un musée d'art contemporain, nous avons proposé que cela serve de solution transitoire pour les collections fédérales. C'est quand même mieux que de les laisser dans des réserves », insiste Yvan Mayeur.

2 Citroën Les mauvaises langues doutent que la Région se porte réellement acquéreur du bâtiment (15.000 mètres carrés) délaissé par PSA. Au cabinet Vervoort, on

jure que l'acte d'achat est sur le point d'être signé. Le fédéral affiche ses réticences à l'idée d'installer ses collections là-bas. Quant à la Ville, elle « aurait préféré un geste architectural porte de Ninove » mais soutient l'idée que l'art contemporain s'installe au bord du Canal.

3 Cinquantième

Construire, à la parisienne, une arche (dans la perspective de la rue de la Loi), et offrir un geste architectural à Bruxelles ? C'est le rêve de certains... Tant à la Région qu'à la Ville, on préfère que le fédéral se contente « d'améliorer l'attractivité du site ». Par exemple en y chassant le parking sauvage, ce que la Régie s'engage à faire.

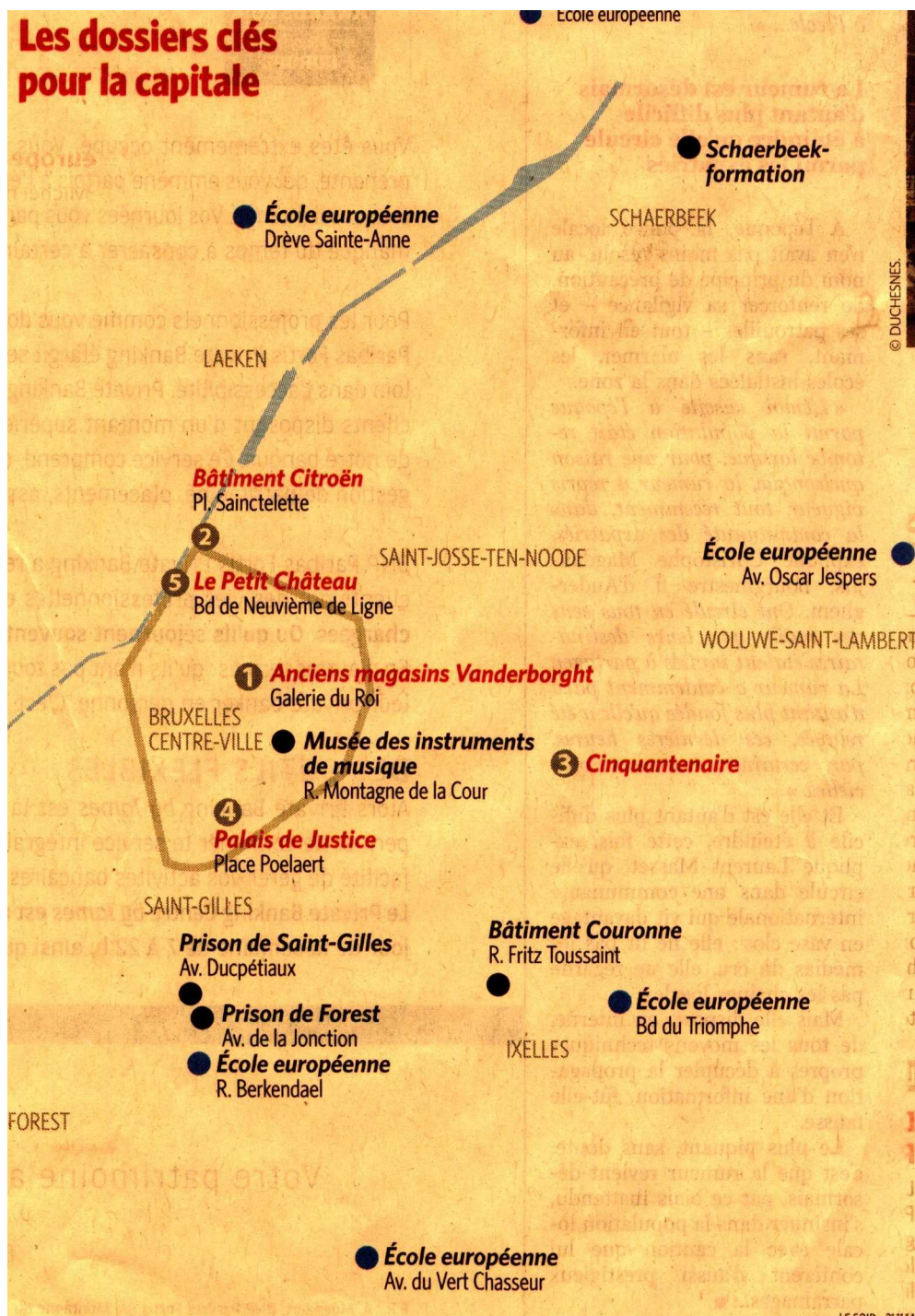
4 Palais de Justice

L'exemple type du dos-

sier mal géré, et de longue date. Travaux interminables, délabrement du bâtiment, valse-hésitation sur son avenir... Aux dernières nouvelles officielles, le fédéral veut laisser la Justice dans la partie supérieure (salle des pas perdus et au-dessus) et a mandaté un consultant pour remplir le « socle » (45.000 m² accessibles via les rampes).

5 Petit Château Unanimité autour d'un constat : le bâtiment doit « d'urgence » être rénové, « parce qu'il devient dangereux, vu sa vétusté ». « Il est du reste le théâtre de divers trafics », dénonce une source. Quel avenir ? Faites votre choix : école, musée, centre d'accueil...

V.L.A.



LES AUTRES DOSSIERS À NÉGOCIER ENTRE LES DIFFÉRENTS NIVEAUX DE POUVOIR

La Région veut racheter au fédéral des terrains de la SNCB

Voilà des années que l'on parle, à Bruxelles, de la réaffectation des réserves foncières. Certaines sont en cours de développement, comme Delta, où le Chirec se construit un site. D'autres attendent toujours. Exemple le plus emblématique : les 62 ha de Schaerbeek-Formation. Mais aussi les 13 ha de la Gare de l'Ouest. « Voilà des années que nous négocions

avec la SNCB, concède Yves Goldstein, directeur de cabinet de Rudi Vervoort. *Sans succès. Or, il s'agit de sites essentiels pour le gouvernement, qui a fait du développement territorial l'une des priorités de la législature.* » Schaerbeek Formation est appelé à devenir un pôle logistique, en lien avec le port de Bruxelles ; quant à la Gare de l'Ouest, elle devrait notamment accueillir un parc et des logements. Sous réserve d'un accord Région/fédéral.

La Région veut racheter au fédéral la caserne Couronne

Pour une fois, les intérêts semblent convergents. Pour répondre à la demande de logements pour les étudiants, le gouvernement bruxellois a jeté son dévolu sur les anciennes casernes, le long du boulevard Général Jacques. Objectif : y créer une cité internationale universitaire et un nouveau quartier. Dans le même temps, la police fédérale doit quitter les lieux, pour s'installer dans l'ancienne Cité administrative, rue Royale (le déménagement est quasi terminé). Reste donc à négocier un prix, entre la Régie des bâtiments et la Région ? Pas si simple. Car la police ne quitte « que » le site Couronne (40.000 mètres carrés, entre l'avenue du même nom et la rue Toussaint). « Nous vidons celui-là. Entièrement. En revanche, nous gardons les casernes d'Etterbeek », confirme la porte-parole de la police fédérale. Une déception pour la Région, qui lorgnait aussi sur les sites Géruzet et de Witte de Haelen ? « Si nous avons déjà le site Couronne, c'est un bon début », rétorque Yves Goldstein. Sous réserve, bien sûr, d'un accord Région/fédéral.

La Région veut récupérer les prisons de Forest et Saint-Gilles

Tout semblait rouler : le fédéral construit une nouvelle méga-prison, la plus grande du Royaume, à Haren. Voilà qui libère les prisons de Forest et Saint-Gilles, soit près de 75.000 mètres carrés, au total, que la Région souhaite utiliser pour créer un nouveau quartier, intégrant notamment 1.000 logements et une école. Pour ce faire, le gouvernement régional souhaite acquérir le terrain. La nouvelle majorité PS/CDH/FDF a en effet fait de la maîtrise

du foncier un axe clé de sa politique de développement territorial, espérant ainsi accélérer l'aboutissement des projets. La Région soutiendra donc le projet fédéral de construction d'une prison à Haren. A la Ville, on est beaucoup moins enthousiaste, vu la pression que l'établissement pénitentiaire mettra sur l'entité de Haren (4.000 habitants, bientôt 1.2000 détenus et autant de membres du personnel). Las, le gouvernement régional soutient le projet, pour récupérer Forest et Saint-Gilles. Sous réserve d'un accord Région/fédéral.

La Ville et la Région veulent construire un stade national

C'était l'autre annonce de Rudi Vervoort à Ostende, en mai 2013 : la Région avait enfin choisi l'emplacement idoine pour construire un stade national. Ce serait donc... en Flandre. Les polémiques se sont enchaînées. Le dossier a toutefois avancé : la Flandre n'a pas mis son veto, le Sporting d'Anderlecht s'est rallié à l'idée. Reste, quand même, à trouver un investisseur privé pour construire le stade, puisque celui-ci ne peut coûter un euro public. « Trois candidatures ont été introduites, on devrait attribuer le marché début de l'année, et les dossiers sont solides », assure-t-on à la Ville. Tout n'est pas réglé pour autant. Il faudra en effet que les pouvoirs publics financent les aménagements publics nécessaires (voies d'accès, etc.). La Ville et la Région sont convenues d'assumer une partie. Mais il faudra encore négocier. Et puis, il y a toute la question du maintien de l'ordre qui devra être réglée. Sous réserve d'un accord Région bruxelloise/Région flamande/Etat fédéral/Ville de Bruxelles...

L'Europe voudrait une cinquième école européenne

Charles Michel n'a pas encore réceptionné le courrier, mais ça ne saurait tarder. Ses prédécesseurs Yves Leterme et Elio Di Rupo avaient, en effet, reçu une demande du Conseil supérieur des écoles européennes réclamant un nouvel établissement, permettant d'accueillir 2.500 élèves supplémentaires « vu la surpopulation persistante dans les quatre autres écoles européennes à Bruxelles et les projections concernant les nouvelles inscriptions ». Les be-

soins se feraient déjà sentir à la rentrée 2015, et iraient croissant jusqu'en 2019-2020. Dans le cadre de la politique de siège des institutions, il incombe à l'Etat fédéral de mettre à disposition de l'Union les infrastructures nécessaires. C'est donc la Régie des bâtiments qui s'en charge. Quatre sites existent déjà, un cinquième (Forest-Berkendael) sert de « tampon ». « L'idéal serait d'étendre la capacité de ce site, et de le rendre permanent », suggère Laurent Vrijdaghs. Sous réserve d'un accord Région/fédéral.

analyse Le risque de blocage n'a jamais été aussi grand

Le refrain est connu : Bruxelles est une ville d'une complexité inouïe. Parce que la quasi-totalité des acteurs institutionnels du Royaume y exercent leurs compétences. Souvent conjointement sur un même dossier, ce qui suppose, forcément, qu'ils s'entendent. Et puis, il y a le problème, lançant lui aussi, de manque d'argent. La sixième réforme de l'Etat refinance la Région bruxelloise à hauteur de près de 500 millions par an ? Assurément. Et c'est une manne bienvenue pour Bruxelles. Mais elle ne suffira pas. Car Bruxelles, comme toutes les villes, est confrontée à une explosion démographique - 250.000 habitants en plus, en vingt ans, ça vous métamorphose une entité urbaine, surtout quand elle est cossée dans 161 km², non extensibles. Voilà qui nécessite d'adapter les équipements collectifs et les services publics. Lesquels bénéficient, et c'est bien normal, à près de 400.000 personnes que la ville accueille chaque jour (navetteurs et visiteurs).

Si la Région se doit d'offrir crèches, écoles ou homes à ses citoyens, il ne lui incombe en revanche pas d'assumer seule la construction d'infrastructures ferroviaires pour soulager une jonction Nord-Midi saturée. Or, et c'est une autre com-

plainte récurrente, le manque d'investissement de l'Etat fédéral dans sa capitale est structurel. Certes, au fil des ans, le fonds Beliris a été constitué. Il finance, chaque année, des projets majeurs sur le territoire bruxellois à hauteur de 125 millions d'euros. Mais la liste des dossiers en attente (à commencer par la concrétisation du métro Nord, mais aussi Sud) illustre les limites de l'enveloppe. De manière plus insidieuse, certaines institutions fédérales, comme la SNCB mais aussi, parfois, la Régie des bâtiments n'ont pas toujours considéré Bruxelles comme prioritaire.

Tous ces constats, voilà vingt-cinq ans qu'ils sont faits. Pourtant, ils apparaissent plus criants, et plus dangereux, pour Bruxelles, à l'entame de cette législature. Parce que la croissance de la population impose des réponses, à court terme, aux besoins nouveaux. Or, la configuration politique n'a sans doute jamais été, sur papier, aussi périlleuse. Le PS dirige la Ville (avec le MR) et la Région (avec le FDF et le CDH) ; le MR le fédéral où, pour la première fois, la N-VA exerce des responsabilités, et non des moindres pour Bruxelles.

Tous les interlocuteurs en conviennent :

les dossiers que nous évoquons ici serviront de test. Peut-être l'intérêt général (bruxellois) primera, et les dossiers se concluront ; de l'avis général, ce n'est pas l'option la plus probable. Il est possible que les différents partis fassent au contraire jouer leurs intérêts partisans et Bruxelles sera, à nouveau, l'otage de conflits, générateurs d'immobilisme. Et puis, autre option, il se pourrait que la N-VA profite de ses leviers pour, au minimum, démontrer que Bruxelles ne fonctionne pas et est mal gérée ; ou, au pire, pour la vider de sa substance, en y désinvestissant. A moins, dernier scénario, qu'elle ne décide... de tout décider à Bruxelles, ce qui signifierait un grand bond en arrière : avant 1989, Flamands et francophones géraient la capitale à la place de ses habitants.

En vingt-cinq ans, l'évolution institutionnelle a fait de Bruxelles une Région presque à part entière et les Bruxellois, dont les deux tiers ont des origines étrangères, se sont construit une identité, cosmopolite, multiple, mais bien réelle. Mais l'édifice, jeune, reste fragile et les prochaines années seront cruciales pour son développement. ■

V.La.

LES ACTEURS

Didier Reynders

Le vice-Premier MR gère l'enveloppe Beliris lions annuels pour financer des projets majeurs dans la capitale).

Jan Jambon

Le vice-Premier N-VA gère la Régie des bâtiments, bras immobilier du fédéral. Et la police fédérale.

Elke Sleurs

La secrétaire d'Etat N-VA gère, via la Politique scientifique, les institutions culturelles (musées fédéraux).

Rudi Vervoort

Le ministre-président PS gère le développement territorial de Bruxelles. Avec une main sur certains permis.

Yvan Mayeur

Le bourgmestre de la Ville, PS, gère directement des dossiers, comme le DAC ou le stade.

Michel Draguet

Le directeur des Musées royaux des Beaux-Arts gère la collection d'art moderne et contemporain.

Laurent Vrijdaghs

Le directeur de la Régie des bâtiments gère tous les dossiers immobiliers du fédéral.